

Combating Corruption in Latin America. TULCHIN, *Joseph S. et Ralph H. ESPACH (dir.)*. Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2000, 352 p.

Jérôme Montes

Les défis de la politique étrangère du Canada depuis le 11 septembre 2001
Volume 33, Number 4, décembre 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006689ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/006689ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

IQHEI

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Montes, J. (2002). Review of [**Combating Corruption in Latin America.** TULCHIN, *Joseph S. et Ralph H. ESPACH (dir.)*. Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2000, 352 p.]. *Études internationales*, 33 (4), 831–833. <https://doi.org/10.7202/006689ar>

valeurs défendues par le système interaméricain, ou du moins de son principal acteur.

Cela étant dit, les articles de l'ouvrage, qui s'adressent à tous ceux et celles s'intéressant à l'évolution du système interaméricain et aux mesures multilatérales adoptées pour défendre la démocratie dans l'hémisphère, sont bien écrits, bien documentés et pertinents.

Jacques PAQUET

*Candidat au doctorat en science politique
Auxiliaire de recherche
Institut québécois des hautes études internationales
Université Laval, Québec*

Combating Corruption in Latin America.

*TULCHIN, Joseph S. et Ralph H. ESPACH
(dir.). Baltimore, The Johns Hopkins
University Press, 2000, 352 p.*

Cet ouvrage collectif réunit les communications prononcées lors d'une table ronde organisée par le Woodrow Wilson International Center for Scholars, les 25 et 26 septembre 1996, soit six mois après la signature à Caracas de la convention interaméricaine contre la corruption et quelques jours après la réunion de la Banque mondiale sur la lutte contre la corruption. Le principal intérêt du propos réside dans la diversité des contributeurs, universitaires, membres du gouvernement, journalistes, hommes d'affaires et représentants des institutions financières internationales qui apportent, à travers leur expertise et leur expérience, un éclairage économique et politique sur la difficulté à lutter contre la corruption en Amérique latine. La première originalité tient au fait que les auteurs apportent un regard exté-

rieur sur cette région puisqu'ils sont tous originaires des États-Unis ou de pays européens. La seconde originalité réside dans l'approche transdisciplinaire et les méthodes utilisées, qui mettent l'accent sur le poids de la culture, le rôle des acteurs internationaux ou l'impact des antécédents historiques sur les pratiques contemporaines. La dernière originalité de ce livre repose sur le lien qui est établi entre les réformes économiques ou politiques et la corruption. Celle-ci demeure, en effet, un frein à la consolidation de la démocratie et au développement économique de la région. Or, contrairement à ce que d'aucuns pourraient imaginer, les réformes libérales consistant à réduire le nombre de fonctionnaires ou à privatiser, n'ont pas permis de mettre un terme à la corruption, et ont même dans certains cas accentuer ce fléau (voir les scandales qui ont entaché les présidences Color au Brésil en 1992, Perez au Venezuela en 1993 ou Salinas au Mexique).

À l'issue d'une brève introduction qui resitue les enjeux et les problématiques de la corruption en Amérique latine, l'ouvrage se divise en trois parties. La première présente diverses approches théoriques. Dans le premier chapitre deux économistes montrent, à partir d'une analyse quantitative, les effets dévastateurs de la corruption sur la croissance. Après une brève description des données utilisées par les économistes ces dernières années, les auteurs exposent l'état de la littérature, puis analysent les causes et les principales conséquences de la corruption sur la politique, avant de présenter une rapide évaluation des mérites des approches juridiques et économiques sur le sujet. Après une

présentation des approches traditionnelles sur la corruption, le deuxième chapitre revisite, à travers l'exemple argentin, les approches analytiques classiques et plaide en faveur de la mise en œuvre de pactes d'intégrité. Le chapitre suivant note les similitudes entre les exemples latino-américain et italien, tout en insistant sur la relation qui existe entre l'expérience démocratique et l'évolution de la culture politique. Le dernier chapitre, écrit par une fervente partisane des politiques de lutte contre la corruption, Susan Rose-Ackerman, montre qu'aucune institution ne sera jamais totalement à l'abri de la corruption, car sans réelle réforme des bureaucraties, des initiatives telles les restrictions budgétaires et les privatisations ne permettront pas de réduire la corruption, mais seulement d'en modifier les acteurs et les formes. L'auteur se prononce, finalement, pour une limitation des aides dans les pays où il n'y a pas de transparence.

La deuxième partie étudie des cas concrets. Le chapitre cinq s'inscrit en faux contre l'idée selon laquelle le libéralisme économique et politique serait un remède à la corruption. L'auteur démontre que c'est dans les périodes de transition économique et politique que la corruption des élites se développe le plus. Le sixième chapitre montre, à travers une analyse minutieuse et fouillée des cas argentin, brésilien et vénézuélien, que les responsables politiques peu scrupuleux profitent des périodes de réformes économiques et politiques pour laisser la corruption se développer dans des proportions jamais atteintes. Pour l'auteur, la libéralisation de l'économie seule ne suffit pas, car au lieu de se

traduire par davantage de transparence et moins d'interventionnisme, la dérégulation et les privatisations ne font, souvent, qu'empirer la situation. Les réformes économiques doivent donc être accompagnées de primes allouées à chaque acteur impliqué dans la lutte contre la corruption, ainsi que d'un effort de transparence à travers la mise en place d'institutions démocratiques grâce, notamment, à une plus grande indépendance de la justice et des médias à l'égard du gouvernement. Dans le chapitre suivant, toutefois, un journaliste installé au Brésil met en garde contre le rôle pernicieux des médias. Il présente un large panorama de la manière dont la corruption a imprégné les mœurs brésiliennes au fil des ans, puis analyse comment la presse a couvert les scandales au Brésil en dénonçant son acharnement à l'encontre des élites politiques.

La dernière partie – la plus courte (20 p.) – est consacrée au rôle des trois principales institutions financières internationales engagées dans la lutte contre la corruption en Amérique latine. Le premier chapitre traite, ainsi, du combat contre la corruption mené par la Banque mondiale. Le second chapitre souligne les efforts de l'Agence américaine pour le développement international en revenant, notamment, sur la convention inter-américaine contre la corruption organisée au Venezuela en mars 1996. Le dernier chapitre, enfin, se penche sur les initiatives prises par la Banque interaméricaine de développement.

Dans l'ensemble, il s'agit d'un livre écrit dans un style clair et agréable, très bien documenté et mariant parfaitement les démonstrations

théoriques (utilisation de formules mathématiques) à des exemples empiriques variés. Les analyses présentées ne se contentent pas d'une simple description, mais proposent des solutions et des mesures concrètes pour lutter contre la corruption. Il faut saluer, enfin, la présence en fin d'ouvrage d'un index particulièrement étoffé proposant plus de 300 entrées. Ce livre constitue donc un remarquable outil de réflexion pour tous ceux qui, néophytes ou experts, sont préoccupés par un fléau qui ne touche pas uniquement l'Amérique latine.

Jérôme MONTES

*Institut d'études politiques
Toulouse, France*

RÉGIONALISME – EUROPE

Les fédérations européennes de partis. Organisations et influence.

DELWIT, Pascal, Erol KULAHÇI et Cédric VAN DE WALLE (dir.). Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2001, 254 p.

Depuis quelques années, de nombreux travaux s'intéressent aux mutations politiques de l'espace européen en évolution constante. Dans cet ouvrage collectif, la démarche choisie par les auteurs consiste à présenter, de façon assez pragmatique, la place des fédérations européennes de partis au sein de l'Europe. Suivant une approche institutionnelle, les auteurs cherchent à comprendre par quels mécanismes les fédérations de partis peuvent consolider leur statut au sein du système politique européen afin d'influencer le processus de décision. L'angle d'analyse de ce livre n'est pas de nous proposer une analyse de l'identité post-nationale de partis poli-

tiques mais plutôt de définir de nouvelles règles d'un jeu partisan dans le cadre de la « gouvernance à niveaux multiples » (p. 22). Un discours parfois trop idéaliste peut en effet nous induire en erreur et nous éloigner de la constatation fort évidente que les partis européens restent solidement ancrés dans le jeu partisan national, ce qui a pour effet de réduire considérablement leur marge de manœuvre.

Les « europartis » se distinguent à la fois des groupes parlementaires européens et des partis nationaux, car ils se situent dans un environnement extra-parlementaire plus proche de la logique des réseaux transnationaux. Ce positionnement apparaît comme l'aspect le plus dynamique de ces mobilisations, mais également comme le plus problématique en raison du caractère imprécis du statut de ces regroupements politiques. Au niveau européen, le principe des fédérations prend forme dès « l'instauration du Conseil de l'Europe en 1948 » (p. 9) et repose sur le modèle des internationales de partis communistes, socialistes et démocrates-chrétiens. Ce n'est qu'à partir de 1979, que les fédérations de partis prennent de l'importance en raison de l'organisation d'élections directes au Parlement européen. Par la suite, les grandes étapes de l'institutionnalisation de l'Europe : l'Acte unique européen (1988), le traité de Maastricht (1992), le traité d'Amsterdam (1997), précisent la place des fédérations. Il est important de noter que la plupart des auteurs soulignent la grande importance du sommet européen de Nice en mars 2000. Lors de cette rencontre « historique », les membres de l'Union ont adopté deux résolutions, l'une visant à clarifier le statut des fédérations et l'autre